

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**  
**Délibération n° DB 2025-070**

Date de la convocation : 05/11/2025  
Membres en exercice : 24  
Membres présents : 14  
Membres votants : 16

Le treize novembre deux mille vingt-cinq, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

**Présents** : Mesdames Danielle ANDREY, Valentine DION, Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, Françoise PAYEN et Messieurs Roland CANIVENQ, M. Vincent FLEURY, Gérald LORFEUVRE, Pierre LAURENT CHAUVET, Christophe MANCEAUX, Michel MEIS, Désiré NANJI, Jean-Pol RICHELET, René SALEZ et Benoit SINGLIT.

**Représentés** : M. Yann DUGARD donne pouvoir de vote à Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, M. Dominique DANNEAUX donne pouvoir de vote à M. Christophe MANCEAUX.

**Secrétaire de séance** : Mme Françoise PAYEN.

**OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU BUREAU DU 11/09/2025**

Vu l'article 17 « Fonctionnement du bureau » du règlement intérieur de la Communauté de Communes ;

Considérant que le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 11/09/2025 a été transmis à l'ensemble de ses membres ;

Considérant l'absence de remarques ;

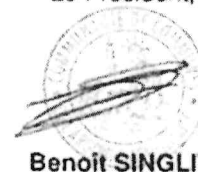
**Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire ADOPTE, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 11/09/2025.**

*La secrétaire de séance*

**Françoise PAYEN**



Le Président,



**Benoit SINGLIT**